

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
Annonces..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.				DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS										
tabl. 1		tabl. 2		tabl. 3		tabl. 4		1 ^{re} cl.		2 ^e cl.		3 ^e cl.		Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)		Arrivées de Cahors (Voir tableau 2)										
Cahors. — Départ	6 h 15	12 h 25	5 h 40	Monsempren-Libos. — Départ	9 h 30	5 h 25	7 h 55	Libos	5.80	4.35	3.20	LIBOS.	Arrivées de Cahors	8 h 41	9 h 26	5 h 19	LIBOS.	Arrivées de Cahors	8 h 9	3 h 35	7 h 39					
Mercuès	6 18	12 47	5 50	Fumel	9 37	5 37	8 2	Puy-l'Evêque	3.70	2.75	2.05	AGEN.	Arrivées de Cahors	9 59	10 28	6 44	PÉRIGUEUX.	Arrivées de Cahors	11 25	11 20	7 3	AGEN.	Arrivées de Cahors	11 25	11 20	7 3
Parnac	6 33	1 7	6 9	Duravel	9 54	6 03	8 24	Villeneuve-sur-Lot	8.80	6.45	4.75	AGEN.	Départ	11 25	11 20	7 3	AGEN.	Départ	11 25	11 20	7 3					
Luzech	6 43	1 20	6 1	Puy-l'Evêque	10 3	6 17	8 30	Bordeaux	20.80	15.35	12.20	MONTAUBAN	Arrivées de Cahors	12 13	12 43	9 3	MONTAUBAN	Arrivées de Cahors	12 13	3 05	7 57					
Castellanc	7 2	1 43	6 36	Castellanc	10 17	6 41	8 48	Agen	10.65	8. »	6. »	AGEN.	Arrivées de Cahors	1 36	5 11	10 6	AGEN.	Arrivées de Cahors	1 36	5 11	10 6					
Puy-l'Evêque	7 17	2 1	6 49	Luzech	10 29	7 »	9 2	Montauban	11. »	8. »	6. »	AGEN.	Départ	2 »	6 10	»	AGEN.	Départ	2 »	6 10	»					
Duravel	7 32	2 16	6 59	Parnac	10 38	7 16	9 13	Toulouse	16.70	12.30	9.15	LIBOS.	Arrivées de Cahors	3 »	7 36	»	LIBOS.	Arrivées de Cahors	3 »	7 36	»					
Parnac	7 54	2 42	7 19	Mercuès	10 49	7 33	9 25	Aurillac	29.30	21.45	15.50	LIBOS.	Départ pour Cahors (Voir tabl. 2)				LIBOS.	Départ pour Cahors (Voir tabl. 2)								
Monsempren-Libos. — Arrivée	8 1	2 49	7 26	Cahors. — Arrivée	11 5	7 52	9 43	Paris	73.70	55.83	40.55															
								Cette	41.35	30.75	22.70															

Cahors, le 31 Decemb. 1870

BULLETIN

Le Bulletin officiel, a publié hier soir plusieurs circulaires du ministre de la guerre relatives : 1° au cantonnement des troupes ; 2° aux mesures à prendre contre les fuyards des armées ; 3° aux recherches à faire dans les arsenaux et magasins d'artillerie, pour y découvrir toutes les armes et munitions qui peuvent s'y trouver.

Plusieurs journaux ont annoncé, il y a quelques jours, la nomination d'une commission chargée de procéder à une enquête sur les faits qui se rattachent aux événements militaires de ces derniers mois, et notamment sur les circonstances qui ont précédé les capitulations de Strasbourg et de Metz. Nous sommes en mesure de déclarer que, jusqu'à ce moment, aucune commission de ce genre n'a été nommée.

Vous savez que M. Gambetta, ministre de l'Intérieur et de la guerre, est arrivé hier à Bordeaux, après un voyage très fatigant de 36 heures. L'énergie et infatigable ministre n'a pourtant pas pris le temps de se reposer. A peine descendu à la préfecture, M. Gambetta a reçu ses chefs de service, et s'est mis au travail.

Les journaux dont on connaît les sympathies prussiennes ont, relativement à la question du bombardement de Paris, publié des correspondances, fort intéressantes. Elles font justice complète de cette hypocrite philanthropie, en vertu de laquelle l'armée qui assiège Paris, retarderait pour cause d'humanité le bombardement de Paris. « Les rôles, dit à ce propos le correspondant du Daily-News, paraissent intervertis : ce sont les assiégés qui à leur tour, assiègent les assiégeants. Ce n'est plus du bombardement de Paris, qu'il est question mais de celui de Versailles, par les Parisiens bien entendu. » En effet, les canons à longue portée du Mont-Valérien, et des ouvrages avancés construits au Nord-Ouest et au Sud-Ouest de ce fort, envoient leurs projectiles, sur Siant-Germain, et au cœur même de Versailles.

Ainsi parle le correspondant du Daily-News. Celui du Times, n'est pas moins explicite. Il constate que la résolution de Trochu et de ses soldats, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, semble s'être fortifiée avec chaque mois d'exercice. Il constate, en outre, que la garnison de Paris, composée non-seulement de soldats appartenant à l'armée active, mais de gardes nationaux et de mobiles devient une armée formidable, et que les défenseurs de Paris, sont presque inexpugnables.

Cela posé, le correspondant du Times examine l'éventualité d'un bombardement et les chances de succès qu'elle pourrait offrir aux allemands. Ici encore, les conclusions ont toutes en notre faveur. En effet, il rap-

pelle ce mot du général Moltke lui-même disant : Paris est une noix dure à casser et non seulement Noël, mais aussi le jour de l'an, peut nous trouver encore devant ses murs. » Le général de Moltke ne croyait pas si bien dire.

Un autre correspondant du Times signale la supériorité des canons parisiens sur les canons prussiens. Cette supériorité est si marquée que, d'après le témoignage impartial du journal anglais, alors même qu'un des forts de Paris succomberait, des troupes nombreuses ne pourraient s'avancer par le passage ainsi ouvert sans s'exposer au feu concentré de plusieurs canons énormes, tels qu'on n'en a encore employé dans aucune guerre.

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse.

Qu'il nous suffise de dire que le Daily Telegraph confirme pleinement ces renseignements par ses propres informations.

Que conclure de tous ces témoignages que corroborent encore nos lettres de Paris, sinon que la défense de notre héroïque capitale est merveilleusement organisée et qu'elle déjoue victorieusement tous les efforts de l'ennemi ?

Les autres avis du théâtre de la guerre sont excellents.

Nous citerons notamment l'évacuation de Dijon par les Prussiens et la réoccupation de cette ville par les Garibaldiens. De même, la Haute-Saône a été évacuée.

Ces faits considérables, qui écartent toute éventualité d'une marche des Prussiens sur Lyon, sont le plus éloquent commentaire des nouvelles de Paris.

Pour le bulletin politique : A. Laytou.

BULLETIN DE LA GUERRE

Bordeaux, 29 décembre.

Les lettres de Paris, du 26 au matin portent que le commandant du fort d'Issy a envoyé le 22 une forte reconnaissance dans les bois de Clamart. Elle a été brillamment exécutée par huit compagnies des mobiles de la Seine.

Le général Trochu a visité les troupes le 24 décembre. Il a fait de larges distributions de récompenses.

Le même jour, une reconnaissance de deux bataillons de la garde nationale a eu lieu sur le Raincy.

Les travaux de terrassements de tranchées sur les positions françaises continuaient activement jusqu'au 25 décembre. Ils ont été alors interrompus par suite de la dureté du sol gelé jusqu'à une profondeur de 50 centimètres.

Il n'y a pas d'exemple, depuis une époque très éloignée, d'un froid aussi intense.

En conséquence, le général Trochu a ordonné que toutes les troupes (la nécessité de garder les positions prises n'étant pas urgente) seraient cantonnées, abritées et feraient garde à tour de rôle.

Dans la nuit du 22, des soldats prussiens restés dans les caves de Villa-Evrard ont attaqué les postes français. Ils ont été vigoureusement repoussés. La plupart ont été tués.

Le général Blaise a trouvé la mort dans cette affaire.

Les prisonniers prussiens confirment que les pertes de l'ennemi ont été très sérieuses dans la journée du 22.

Les eaux de la Seine, très-hautes déjà, montent toujours, elles déborderont probablement du côté de Choisy

Les essais de canons construits par l'industrie privée de Paris continuent à donner les meilleurs résultats.

Les habitants de plusieurs villages en deça des forts, commencent à rentrer dans leurs domiciles. Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Vincennes et Bagnolet se repeuplent.

Ordre du jour du roi Guillaume

L'agence Havas nous envoie le texte de l'ordre du jour que le roi Guillaume a adressé aux armées allemandes, à la date du 6 décembre :

« Soldats des armées allemandes alliées,

« Nous entrons dans une nouvelle phase de la guerre. La dernière fois que je vous ai adressé la parole, la dernière des armées ennemies, qui se trouvaient en face de nous, au début de la campagne, venait d'être anéantie par suite de la capitulation de Metz.

« Depuis, l'ennemi nous a opposé de nouvelles troupes formées par des efforts extraordinaires ; une grande partie des habitants de la France ont abandonné leurs travaux pacifiques, auxquels nous n'avions apporté aucune entrave, pour prendre les armes.

« L'ennemi nous a été souvent supérieur en nombre, cependant vous l'avez battu de nouveau ; car la bravoure, la discipline et la confiance dans une juste cause, valent plus que le nombre des combattants.

« Toutes les tentatives de l'ennemi pour forcer le passage à travers nos lignes d'investissement, ont été repoussées énergiquement, souvent, il est vrai, au prix de sanglants sacrifices, comme à Champigny et au Bourget, mais aussi avec le même courage héroïque dont vous avez fait preuve en toute occasion.

« Les armées de l'ennemi qui s'avançaient de tous côtés pour débloquent Paris, sont toutes défaites. Nos troupes qui, en partie, se trouvaient encore, il y a quelques semaines, devant Metz et Strasbourg, ont dépassé, aujourd'hui, déjà, Rouen, Orléans et Dijon, et, outre beaucoup de rencontres victorieuses, comptent deux nouvelles et grandes journées d'honneur, la bataille d'Amiens et celle de plusieurs jours devant Orléans.

« Nous avons conquis plusieurs forteresses et pris un matériel de guerre considérable.

« Je n'ai donc qu'à vous exprimer ma haute satisfaction, et c'est pour moi un bonheur et un besoin de pouvoir vous le dire. Je vous remercie tous, depuis le général jusqu'au simple soldat.

« Si l'ennemi s'obstine à continuer la guerre, je sais que vous persévèrerez à faire tous les efforts auxquels nous devons les grands succès que nous avons remportés, jusqu'à ce que nous obtenions une paix honorable, digne des grands sacrifices de sang et de vies que nous avons dû faire.

« Quartier-général de Versailles.

« GUILLAUME. »

La dissolution des conseils généraux.

La France apprécie en ces termes le décret qui dissout nos assemblées départementales :

« Cette dissolution des Conseils généraux est un acte d'une immense gravité ; dans les circonstances où elle a lieu et par les tendances qu'elle révèle, elle produira dans tout le pays l'impression la plus pénible.

« Les Conseils généraux étaient les derniers représentants du suffrage universel ; il n'y a plus à l'heure actuelle, en France, d'autorité qui repose sur cette base fondamentale de notre droit public.

« Nous le disons avec une loyauté qui ne méconnaît aucune des nécessités de la défense : en frappant de dissolution les assemblées départementales, la délégation de Bordeaux oublie son origine et ses pouvoirs : au lieu d'organiser elle désorganise ; au moment où les partis abdiquent dans un intérêt de salut national ; elle fait un acte de parti ; enfin elle place les départements, au point de vue de la levée des deniers publics, dans la situation la plus fautive et la plus irrégulière.

Toutes ces objections sont décisives. Comment, par exemple, le Gouvernement de Bordeaux, qui n'est que le délégué du Gouvernement de Paris, a-t-il pu prendre une mesure de cette importance sans consulter ceux de qui il tient ses pouvoirs ? Paris qui donne en ce moment à la France d'aussi nobles exemples, ne méritait-il pas, au moins, cette marque de déférence ? Où est la preuve que le Gouvernement de Paris ait été consulté ?

La délégation de Bordeaux a reçu pour mandat d'organiser la défense dans les départements ; c'est là son titre, sa raison d'être, sa légitimité. C'est à ce point de vue qu'elle a été acceptée par tout le monde et qu'elle est obéie. Or, en quoi la dissolution des Conseils généraux était elle nécessaire à la défense ? En quoi ces assemblées ont-elles pu entraver l'œuvre commune à laquelle toutes les forces vives du pays doivent concourir ?

Les Conseils généraux, cette admirable institution que tous les gouvernements ont respectée, ont fait du patriotisme dans les circonstances actuelles, et non point de la politique ; ils se sont réunis sur la convocation des préfets nommés par le gouvernement actuel ; toutes les sommes qui leur étaient demandées, ils les ont votées avec empressement ; indépendamment des emprunts contractés par la défense locale, ils ont pourvu, pour la part qui leur incombait, à l'équipement des gardes nationaux mobilisés ; ils ont pris les moyens nécessaires à l'acquisition des pièces d'artillerie mises à leur charge.

S'il y a des conseils généraux qui aient montré moins de zèle, est-ce leur faute, ou bien celle des préfets qui, dans quelques départements, malgré les instances des membres de ces assemblées, ont refusé de les réunir ?

Et c'est au moment où les conseils généraux viennent de voter toutes les dépenses que vous réclamez, sans élever aucune difficulté, sans formuler aucune objection, c'est à ce moment que vous les frappez ! c'est à ce moment que vous leur reprochez leur origine, que vous les proclamez, eux qui se sont toujours scrupuleusement maintenus dans la

sphère de leurs attributions, incompatibles avec les institutions républicaines !

De deux choses l'une, pourtant : ou bien les conseils généraux ne constituaient qu'une représentation vicieuse, artificielle, conséquemment nulle, et dans ce cas les sommes qu'ils ont votées, les emprunts qu'ils ont imposés à leurs départements respectifs, sont entachés de la même nullité ; ou de leurs pouvoirs émanés du suffrage universel, étant réguliers, et alors quel motif a pu autoriser la délégation de Bordeaux à les dissoudre ?

Il serait superflu d'insister. La délégation a pris acte de parti ; elle a cédé à la pression d'une minorité violente et turbulente, de cette minorité qui s'agit au lieu de se battre, qui donne satisfaction à des rancunes, lorsque toutes les opinions s'oublent pour ne songer qu'à la patrie menacée, et que nous voyons d'anciens sénateurs de l'empire, comme l'héroïque Renault et le brave Vinoy, des représentants des vieux partis comme les Charrette et les Cathelineau verser, noblement leur sang sous le drapeau de la République !

La délégation a-t-elle prévu toutes les conséquences de sa mesure ? Quand les préfets auront remplacé les conseils généraux par des commissions choisies sous leur bon plaisir, a-t-elle réfléchi à ce grand principe de notre droit public qui veut que tout dernier soit voté par les contribuables ou par ceux qui viendraient, le code en main, constater les pouvoirs de ces commissions, et rappeler les peines sévères portées contre ceux qui feraient procéder arbitrairement à la perception d'un impôt irrégulièrement voté ?

Voilà comment la Délégation, en s'écartant de la grande et libérale voie qui lui est assignée, complique et s'expose même à compromettre l'œuvre de la défense, au lieu de travailler uniquement à la simplifier et à la faciliter.

Les Clubs.

Les Clubs de Paris deviennent rares ; hier soir, le Club des Porcherons, rue Rochechouart, était fermé et la salle du ci-devant Club de la Liberté avait repris sa destination primitive de café-concert. On y chantait le Tocsin des Tyrans ; mais bien que le prix des consommations eût été diminué, « le Tocsin des tyrans » tintait dans le vide, et à la Reine Blanche, les membres actifs des clubs révolutionnaires du 18^e arrondissement étaient seuls admis sur la présentation de leurs cartes. Ce n'est plus un club, c'est un conciliabule.

Une foule de questions sont à l'ordre du jour. On s'occupe d'abord de l'indemnité réclamée par les maires et les adjoints. Un orateur propose de leur allouer 1 fr. 50 par jour comme aux gardes nationaux. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme. La question finit toutefois par être sérieusement discutée et le principe de l'indemnité trouve d'assez nombreux partisans ; mais sur l'observation d'un orateur, que les maires et les adjoints ayant été nommés sous le régime de la gratuité, ils étaient bien avertis qu'il s'agissait de fonctions gratuites et non de places rétribuées, l'assemblée proteste contre l'indemnité et elle charge le bureau de communiquer sa protestation au gouvernement.

Vient ensuite la grosse question des réquisitions et du rationnement. Une proposition en faveur du réquisitionnement général des subsistances et même des vêtements avait été déposée avant-hier ; mais cette mesure radicale n'est que faiblement soutenue par son auteur, et elle est énergiquement combattue aux applaudissements de la grande majorité de l'assemblée. A ce propos, on agite la question de savoir s'il y aurait des pauvres et des riches. Il y en aura toujours sous la monarchie, s'écrie un orateur, mais sous la République c'est bien différent !

Une voix : Oui ! il n'y aura plus que des pauvres. (Protestations. Tumulte.)

Un autre orateur, plein de bon sens celui-là, déclare que la forme du gouvernement ne fait rien à l'affaire ; qu'il y a des riches et des pauvres aux Etats-Unis et en Suisse sous la République, aussi bien qu'en Angleterre et en Belgique sous la monarchie ; il ajoute que le communisme est un état contre nature, et que l'inégalité des conditions renferme un stimulant qui pousse chacun à avancer pour rattraper son voisin plus intelligent, plus laborieux et plus heureux ; que le nivellement communiste arrêterait tout progrès. (Appaudissements énergiques et prolongés.)

Le débat se termine sans offrir grand intérêt, quand apparaissent deux délégués du club de Belleville, les citoyens Bologne et Gaillard ; ils viennent proposer à l'assemblée d'appuyer une proposition du club Favié en faveur de la réquisition universelle et du rationnement général et obligatoire. Le citoyen délégué Gaillard explique le système des réquisitions et du rationnement tel qu'on l'entend à Belleville ; on réquisitionnerait toutes les subsistances chez les particuliers aussi bien que chez les marchands ; puis on les distribuerait, sous forme de « rations égales », gratis au pauvres, contre argent aux riches. Le délégué ajoute que si ce système n'est pas mis en vigueur sans retard, la population se soulèvera avant quinze jours (protestations, tumulte inexprimable). Le délégué Bologne, qui a sur le cœur l'expression de « meneur » que lui a décochée le citoyen Fulcet, adresse à ce dernier les personnalités les plus offensantes. Ce dernier réplique avec non moins d'énergie. L'auditoire applaudit à tout rompre le citoyen Fulcet, et c'est ainsi que se termine la mission fraternelle des délégués de Belleville auprès du club des Folies-Bergères.

La fête des Israélites

Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu hier au temple consistorial. Des prières solennelles devaient être faites pour le repos des morts israélites tombés au champ d'honneur et des amonnes recueillies pour les veuves, les blessés et les enfants de ceux qui ne sont plus. C'est dire que le temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth était plein.

Après des chants tirés du psaume de David, on a entendu la prière de la délivrance. Le grand-rabbin de Paris, M. Zadoc Kabor, est monté en chaire et a fait l'éloge des nombreux héros israélites qui sont morts pour la délivrance de leur patrie. En termes éloquentes, il a parlé des plus fameux, — comme le commandant Franchette, — des plus inconnus, comme les nombreux soldats fanchés au milieu des rangs de l'armée. Le grand-rabbin de France, M. Isidore, a fait ensuite une prière pour la France et a maudit, dans un langage des plus élevés, le fléau de la guerre. « Dieu, a-t-il dit, bénit les guerres saintes, celles de la délivrance ! — Dieu maudit les guerres de conquêtes et d'ambition. — Les Macchabées, David, dont nous

chantons les psaumes, sont les élus du ciel ; les conquérants souillés de sang et de lauriers d'or sont maudis de Dieu ! »

Sur ce thème superbe, le grand-rabbin a trouvé des accents pleins de grandeur et de patriotisme.

La cérémonie allait se terminer par une quête, quand le secrétaire du Consistoire, M. Albert Cohen, bien connu des pauvres de Paris, a pris la parole, et en quelques mots émus, a transporté l'auditoire. Voici le sens de l'allocution de M. Cohen (un Prussien naturalisé Français depuis vingt ans) : « Il y a plus de 100,000 juifs dans l'armée prussienne ; ils font leur devoir de Prussien, mais leur cœur est français, car c'est à la France victorieuse en 92 qu'ils doivent leur indépendance. Prions pour eux, mes amis, et remercions ici le Français, homme de bien et de cœur, qui est ministre des affaires étrangères. — C'est dans une maison juive, à Ferrières, qu'il est venu noblement prononcer des paroles de paix ; c'est dans une maison juive que nos ennemis ont offensé le Dieu de miséricorde et d'humanité en dédaignant d'écouter notre gouvernement. Justice de Dieu sera faite ! » Puis, terminant brièvement ces belles paroles, M. Cohen s'est écrié : « Comme viennent de le dire nos grands prêtres en prière, c'est aujourd'hui le premier jour anniversaire de la fête de la Délivrance. — Cette fête dure huit jours. Que Dieu, après ces huit jours, durant lesquels nos armées vont combattre, nous permette enfin de chanter l'hymne de victoire : *Alleluia* ! »

Parmi l'assistance considérable, on remarquait un grand nombre de notabilités : MM. Rotschild, Anspach, Crémieux, Kalyboy, Cohen, Lévy, Lazac, Sée, ainsi qu'une grande quantité d'officiers de l'armée et de la garde nationale qui ont tenu à assister à cette imposante cérémonie et à apporter eux-mêmes leur offrande patriotique.

Chronique locale

Vu les circonstances qui nous privent d'une partie de notre personnel, le Journal du Lot ne paraîtra que les Mardi, Jeudi et Samedi.

Le Préfet du Lot a l'honneur de prévenir MM. les fonctionnaires que le travail exceptionnel nécessité par le prochain départ des gardes nationaux mobilisés, ne lui permettra pas de recevoir les visites d'usage à l'occasion du premier de l'an.

Une note du ministère des finances rappelle à qui de droit que le 3^e terme de 750 millions est échu le 21 décembre 1870 et que le 3^e terme de l'emprunt de 250 millions va échoir le 1^{er} janvier 1871. Les souscripteurs de ces deux emprunts, en cas de retard dans le versement des termes à l'échéance, sont passibles d'intérêts de retard. Le ministre des finances a, en outre, le droit de faire vendre d'office et sans avis préalable les titres qui ne sont pas libérés des termes exigibles.

Plusieurs journaux publient la note suivante :

« M. le ministre de la guerre recommande aux maires de ne pas accepter comme engagés militaires des hommes trop jeunes ou usés par l'âge, ou atteints d'infirmités, que l'on serait obligé de réformer au corps et qui auraient ainsi occasionné à l'Etat des dépenses inutiles pour l'habillement et l'instruction. »

Il serait utile, croyons-nous, que de

semblables instructions fussent données aux chirurgiens militaires attachés aux conseils de révision.

Nous extrayons de la *Gironde* l'article suivant qui mérite d'être pris en sérieuse considération.

Les Conseils de révision

Les conseils de révision empruntent aux circonstances actuelles un rôle si grave qu'on ne saurait, je crois, trop s'occuper d'eux.

Vous voudrez donc bien, s'il vous plaît, Monsieur le rédacteur, si les considérations qui suivent vous semblent opportunes, les accueillir dans vos colonnes.

L'opinion publique, dans les mauvais jours, est irritable et impérieuse ; surexcitée par la conscience du danger, attentive à toutes les décisions, elle est prompte à s'exaspérer de la mesure et du calme, qui doivent présider à l'organisation de la défense et qui peuvent seuls hâter l'heure de la délivrance.

Dans un article très remarqué, publié par la *Gironde* dans son numéro du 2 décembre, un écrivain d'une expérience reconnue, s'est appliqué à faire justice des exagérations courantes, en les soumettant à l'examen du bon sens et de l'intérêt public bien entendu.

Il signalait l'imprudence, les inconvénients graves, en même temps que l'inhumanité que gratuite qu'il y a à récuser pour l'armée des hommes que la faiblesse de leur constitution ou d'autres incapacités physiques rendent impropres à supporter les fatigues d'une campagne. La force et la santé sont, en effet, un privilège assez heureux pour qu'il ait ses devoirs et ses charges : autant seraient révoltantes en ce moment les exemptions accordées à un citoyen apte à faire un bon service, autant devient odieuse et inique la décision qui astreint aux labeurs de la guerre le citoyen pour qui, de par sa faiblesse, cette obligation peut équivaloir à un arrêt de mort.

Mais ces sages avis ne venaient qu'en prévision de l'appel du ban des mariés. Déjà les conseils de révision des mobiles et des mobilisés du premier ban s'étaient faits, et faits sous l'impression de ces alarmes publiques qui portent si facilement une incohérence funeste dans les mesures du salut public.

Nos armées recueillent le fruit de ces regrettables entrainements. Un mobile du 5^e bataillon girondin, dans une lettre pleine de cœur écrite à sa mère, se plaint, non pour lui, mais pour ses malheureux compagnons qu'ont fait succomber de longues et cruelles étapes :

« Aussi, dit-il, combien d'entre-eux sont demeurés en arrière, exténués de fatigue, mourant de froid ! Peut-être un quart de notre bataillon est resté dans les hôpitaux. Sans doute aussi est-ce la faute des derniers conseils de révision, qui ont repris beaucoup de jeunes gens déjà réformés, et qui se sont montrés d'une sévérité sans profit pour la défense de la patrie, et cela pour faire droit à des réclamations exagérées. »

Ces lignes sont tristes et portent avec elle leur commentaire. Or, si de pareils faits sont la suite de la sévérité des conseils de révision des mobiles, que dire de ceux des mobilisés, qui ont été menés généralement avec une rigueur voisine de la cruauté ? Pourquoi cette sorte d'animosité envers une classe de citoyens, quand il restera probablement, après la guerre, tant de milliers de soldats qui n'auront pas été appelés à participer aux devoirs et aux dangers de la défense nationale ?

De ce fait, nos ambulances et nos hôpitaux sont et seront de plus en plus encom-

brés ; une multitude de soldats succombent de faiblesse ou tombent aux mains de l'ennemi quand ils n'embarrassent pas les retraites ; les plaintes de nos généraux, enfin, se traduisent actuellement par une circulaire de M. de Freycinet, recommandant pour l'avenir, en termes on ne peut plus pressants, une grande exigence dans l'admission des engagés.

Que ceux à qui appartient l'exécution des mesures qui doivent nous sauver se gardent de subir la pression des égarements patriotiques naturels aux jours de crise ; qu'ils se souviennent du vieil axiome : *summum jus, summa injuria*. Veuillez agréer, etc.

F. DE TOUBET.

Le Gemon, 20 décembre 1870.

Le camp de Bordeaux.

On nous écrit de Bordeaux : Le camp régional est décidément en voie d'organisation.

On y attend prochainement les gardes nationaux mobilisés des Bouches-du-Rhône, qui sont très nombreux, ceux du Lot, du Lot-et-Garonne, du Gers, de l'Hérault et de plusieurs autres départements.

Tout cela joint aux nombreux soldats isolés que nous avons ici, compagnies de francs-tireurs en réorganisation ou en armement, dépôt du génie, etc., constituera une force très respectable à laquelle va s'adjoindre pour le temps nécessaire aux manœuvres préliminaires notre artillerie départementale qui ne compte pas moins de 7 batteries.

La *Gironde* nous fournit les renseignements suivants sur le *Camp régional de Bordeaux* :

L'emplacement du camp régional de Bordeaux vient d'être définitivement choisi. Bien que le temps pressât, ce n'est qu'après une longue étude des différentes localités que la commission a décidé que le fief de Candale servirait à l'établissement du camp d'instruction. Candale est un vaste communal voisin de Saint-Médard, à la lisière de la grande lande ouest de Bordeaux. Il a 176 ares de superficie, et à côté s'étendent les 45 hectares de l'ancien camp de Saint-Médard, où nos mobilisés girondins ont été instruits. Les terrains de l'ancien camp consistant, on le sait, en une plaine légèrement accidentée, vont devenir le champ de tir, d'exercices et de manœuvres.

Les conditions de salubrité qui devaient, avant tout, préoccuper la commission, lui ont paru excellentes à Candale. Le camp sera situé en pleine lande, à une distance de la côte suffisante pour que les vents de mer y soient bienfaisants ; les terrains légers, friables, sablonneux, entre coupés de pins, sont perméables, et absorbent avec une rapidité singulière les eaux pluviales. Le camp est limité ou traversé par un cours d'eau important, la Jalle, qui suffirait aux besoins d'une vaste agglomération d'hommes, si de nombreuses sources n'y suppléaient déjà.

A l'heure qu'il est, les travaux d'aménagement des terrains, les baraquements, sont en pleine voie d'exécution. Les états-majors se transportent à Candale cette semaine et s'y établissent. Les voies de communication sont achevées en partie, ou tout au moins sont en bon état de service. Quant aux communications entre Bordeaux et Candale, elles sont déjà faciles, et dans peu de temps un embranchement du chemin de fer du Midi, établi à peu de frais, les complétera.

C'est un détachement du génie mobilisé, établi à Saint-Médard, qui a commencé les travaux de Candale, et nous n'avons pas à faire l'éloge du zèle et de l'intelligence de

ce corps de soldats-citoyens. Quant aux services administratifs, ils fonctionnent déjà avec activité.

Le choix que l'on a fait de Bordeaux pour l'établissement d'un camp régional ne pouvait que stimuler l'ardeur de nos concitoyens des départements voisins, qui vont nous aider dans cette œuvre de défense nationale. La rapidité avec laquelle la Gironde a armé, équipé et mis en ligne 15 mille mobilisés, nous est un sûr garant que dans quelques semaines, les six départements dont nous sommes la capitale militaire verront leurs contingents marcher à l'ennemi.

On assure qu'avant la fin du mois 20,000 hommes au moins des gardes mobilisés des départements voisins y seront réunis.

A peine les travaux du nouveau camp de Candale sont-ils en voie d'exécution que déjà, à ce qu'on nous raconte, les espions prussiens viennent en lever le plan. Avant-hier, paraît-il, la garde nationale de Saint-Médard en a arrêté deux, qui ont été immédiatement écroués.

Un fil télégraphique va être posé entre Bordeaux et le camp de Saint-Médard.

Les ballons poste.

Nous lisons dans le numéro du 28 déc. de la *Gironde*, une lettre d'une personne qui veut attirer l'attention du Gouvernement de la défense nationale sur la question des ballons non montés, pour le service de Paris et des autres villes assiégées.

Mais nos lecteurs se rappellent que cette idée a déjà été émise par notre collaborateur M. Malinowski, et que nous avons dit quelques mots à ce sujet dans un de nos numéros d'Octobre dernier. Il est vraiment fâcheux que cette pensée si simple et si utile par le temps qui court n'ait pas été assez appréciée à Cahors ni examinée sérieusement à Bordeaux.

Voici au surplus la lettre du correspondant de la *Gironde* :

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous faire part d'une idée que vous aurez la bonté de faire connaître par la voie de votre journal, si vous la jugez réalisable et utile surtout à la défense nationale. La voici : Je crois qu'il serait possible d'avoir chaque jour une dépêche de Paris. Pour cela, que chaque jour Paris lançât une dizaine de petits ballons de même volume, qui, lestés différemment, s'élèveraient à des hauteurs variables ; ils porteraient un mouvement d'horlogerie, qui, à un moment donné, ferait décaucher un ressort qui, en se détendant, ouvrirait la soupape du ballon et le forcerait à descendre. On pourrait donc les faire tomber à heure fixée, et il serait presque impossible qu'un de ces ballons ne tombât pas sur le territoire non envahi. L'heure fixée étant indiquée (soit midi), tous les Français avertis auraient l'œil au guet et aucun ballon ne serait perdu.

Agréer, etc.

Un de vos abonnés de Lot-et-Garonne, G. S. Ce 23 décembre 1870.

Dernières nouvelles

Les armées de Chanzy, de Bourbaki et de Faidherbe exécutent des mouvements importants desquels un bon résultat est attendu.

Chanzy, maintenant adossé à la Bretagne, ne peut pas être tourné et pourra reprendre l'offensive.

Les têtes de colonne de Bourbaki ont dépassé Vierzon.

Faidherbe rallie ses forces dispersées et leur imprime une ferme direction.

Aucune nouvelle de Bourgogne depuis l'affaire de Nuits. On assure que Cremer tient les Prussiens en échec.

(Pays.)

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. **CALMETTE** A CAHORS.

ÉTRENNES 1871

Publications illustrées. — Livres de luxe. — Paroissiens. — Livres de piété. — Albums photographiques. — Buvards. — Papeterie. — Articles de bureau fantaisie. — Cartes à jouer. Ordo. — Agendas. — Annuaire. — Calendriers. — Cartes de France. — Plan de Paris. — Brochures politiques diverses. — Théories. *La Guerre*, par L. Befaçon, officier supérieur en retraite, 1 volume avec plans, 1 fr. Almanach de la Défense nationale, illustré et orné de vignettes, par Gustave Claudin, 50 cent.

MISE EN VENTE :

Jolie photographie de **GAMBETTA** au prix modique de 15 et 50 centimes. — Par la poste même prix.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LAHASUSOIS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinet pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafon pharmacien.

VÉSICATOIRE et PAPIER **d'Albepseyres**

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les natures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour

4^e COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. —

FABRICATION SUPERIEURE

BOUGIES

pour

LES EGLISES

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grosseur, taches de rousseur, lentilles, graine, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, **CANDES et C^e**, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinet. Se défier des imitations **FLACON**.